



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
COMMUNE DE NOISY-LE-SEC

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU DECLASSEMENT ANTICIPE DU DOMAINE PUBLIC  
DEPARTEMENTAL DE L'EX-RN3 (RD933) D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 957 M<sup>2</sup> SITUEE  
83-95 RUE DE PARIS**

Par arrêté n° 2019\_425 du 16 septembre 2019, Monsieur le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement par anticipation, du domaine public départemental routier (RD933-ex-RN3), d'un terrain de 957 m<sup>2</sup> correspondant à une partie du trottoir et des accès au magasin Décathlon.

L'enquête publique susvisée se déroulera **du vendredi 11 octobre au vendredi 25 octobre 2019 inclus**.

Madame Sylvie Martin est désignée par Monsieur le Président du Conseil départemental en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier d'enquête publique au format papier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition du public à la Mairie de Noisy-le-Sec, au Centre administratif, 1 rue de Chaâlons, 93 130 Noisy-le-Sec de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Un poste informatique pour consultation du dossier d'enquête publique au format numérique sera également mis à disposition du public à la Mairie de Noisy-le-Sec, Hôtel de Ville, 1 Place Maréchal Foch, 93 130 Noisy-le-Sec de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

En outre, le dossier d'enquête publique sera également directement consultable sur le site Internet du Département de la Seine-Saint-Denis : <https://seinesaintdenis.fr/Noisy-Le-Sec-Enquete-publique.html> , ou sur le site de la Commune de Noisy-le-Sec : [www.noisylesec.fr](http://www.noisylesec.fr).

Pendant le temps de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et faire part de ses éventuelles observations ou propositions :

- Par écrit sur le registre d'enquête disponible en Mairie de Noisy-le-Sec (Centre administratif) ;
- Par courriel à l'adresse suivante : [ep-declassement@seinesaintdenis.fr](mailto:ep-declassement@seinesaintdenis.fr) ;
- Ou par voie postale à l'adresse suivante : Madame Sylvie Martin, commissaire enquêteur, Département de la Seine-Saint-Denis, Direction des Affaires Domaniales et Juridiques (DADJ), Hôtel du Département, 93 006 BOBIGNY CEDEX.

Madame le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public, en Mairie de Noisy-le-Sec, au Centre Administratif, 1 rue de Chaâlons, 93 130 Noisy-le-Sec, pour recevoir les observations du public aux dates suivantes :

- **mercredi 16 octobre 2019 de 14h à 17h30**
- **vendredi 25 octobre 2019 de 14h à 17h30**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressés à Monsieur le Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et mis à disposition du public en Mairie de Noisy-le-Sec, au Centre administratif, 1 rue de Chaâlons, 93 130 Noisy-le-Sec, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.